



## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 00048 /AONO/CRCE/CIPM/2026 DU 30 MARS 2026 EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE MINI-CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES DANS CERTAINS HOPITAUX DE DISTRICT DE LA REGION DU CENTRE EN TROIS (03) LOTS

### FINANCEMENT :

- Tranche ferme : Budget CRCE (Crédits transférés BIP MINSANTE), Exercice 2026, Ligne 24 412
- Tranche conditionnelle : Budget CRCE, Exercice 2027, Ligne 24 412

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des compétences transférées aux Régions en matière de santé, le Président du Conseil Régional du Centre lance un appel d'offres national ouvert en vue des travaux de construction des mini-centrales photovoltaïques dans certains Hôpitaux de district de la Région du Centre (Akonolinga, Eséka, Bot-Makak).

### 2. Consistance des travaux

Les travaux de construction des mini-centrales photovoltaïques dans les hôpitaux de district d'Akonolinga, d'Eséka et de Bot-Makak comprennent selon le lot :

- La fourniture et l'installation des modules photovoltaïques ;
- La fourniture et l'installation des structures de support ;
- La fourniture et l'installation des onduleurs triphasés ;
- La fourniture et l'installation des batteries lithium (32,4 kWh minimum par unité) ;
- La fourniture et l'installation des équipements de protection électrique (AC/DC) ;
- Le câblage complet AC et DC ;
- La mise à la terre et la protection contre la foudre ;
- Les essais, réglages et mise en service ;
- La formation du personnel utilisateur ;
- La remise des dossiers techniques et plans de recollement.

### 3. Allotissement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres seront réalisés en trois (03) lots repartis ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : travaux de construction d'une mini centrale photovoltaïque à l'hôpital de district d'Akonolinga;
- Lot 2 : travaux de construction d'une mini centrale photovoltaïque à l'hôpital de district d'Eséka ;
- Lot 3 : travaux de construction d'une mini centrale photovoltaïque à l'hôpital de district de Bot-Makak.

### 4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de cent quatre-vingt-dix-sept millions sept cent onze mille deux cent quatorze (197 711 214) francs CFA toutes taxes comprises et est reparti trois lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : travaux de construction d'une mini centrale photovoltaïque à l'hôpital de district d'Akonolinga, trente-trois millions cent neuf mille sept cent soixante-trois (33 109 763) francs CFA TTC ;

- Lot 2 : travaux de construction d'une mini centrale photovoltaïque à l'hôpital de district d'Eseka, cent un millions trois cent quatre-vingt-un mille soixante-trois (101 381 063) francs CFA TTC ; Lot 3 : travaux de construction d'une mini centrale photovoltaïque à l'hôpital de district de Bot- Makak, soixante-trois millions deux cent vingt mille trois cent quatre-vingt-huit (63 220 388) francs CFA TTC..

## 5. Délai d'exécution

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois pour chaque lot (04 mois pour la tranche ferme et 02 mois pour la tranche conditionnelle) et non cumulatif en cas d'attribution de plusieurs lots.

## 6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de l'énergie renouvelable et possédant une bonne expérience dans la réalisation desdits travaux d'électricité.

## 7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financées par :

- **Tranche ferme : Budget CRCE (Crédits transférés BIP MINSANTE), Exercice 2026, Ligne 24 412**
- **Tranche conditionnelle : Budget CRCE, Exercice 2027, Ligne 24 412**

## 8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet appel d'offre est en ligne.

## 9. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission acquitté à la main d'une validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et est établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics accompagné du récépissé de dépôt délivré par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC) conformément aux dispositions de la circulaire n°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics, dont le montant est de :

- Lot 1 : deux cent mille (200 000) francs CFA ;
- Lot 2 : cinq cent mille (500 000) francs CFA ;
- Lot 3 : trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Sous peine de rejet, le cautionnement devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement sera libéré d'office dès la publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement de soumission.

## 10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au secrétariat de la SIGAMP du Conseil Régional du Centre, Porte 002.

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offre peut être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm>, <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)).

## 11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, au rez-de-chaussée, porte 002, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA, payable à la Recette du Conseil Régional du Centre.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (boîte postale, numéro de téléphone, email, ...etc.).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## 12. Remise des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 29 AVR 2026 à 13 heures.

Une copie de sauvegarde non compressée de l'offre, enregistrée sur clé USB, l'original de la caution de soumission et le récépissé de la CDEC, devront parvenir sous pli fermé au secrétariat de la SIGAMP du Conseil Régional du Centre, rez-de-chaussée, porte 002, au plus tard le 29 AVR 2026 à 13 heures contre récépissé et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 000048 /AONO/CRCE/CIPM/2026 DU 30 MARS 2026 EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE MINI-  
CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES DANS CERTAINS HOPITAUX DE DISTRICT DE LA REGION DU  
CENTRE EN TROIS (03) LOTS »**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

### 13. Recevabilité des offres

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les dossiers parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les dossiers non-conformes au mode de soumission.
- Les dossiers sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect des formats et des tailles acceptées.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances et habilitée à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

### 14. Ouverture des dossiers

L'ouverture des plis se fera en ligne en un temps et aura lieu le **29 AVR 2026 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Centre au rez-de-chaussée de l'immeuble siège du Conseil Régional du Centre, porte 020.

### 15. Critères d'évaluation

#### 15.1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet pour :**
  - Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des dossiers ;
  - Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés.
- Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :**
  - N'avoir pas effectué un marché similaire d'un montant de quinze millions (15 000 000) francs CFA toutes taxes comprises pour le lot 1 ; d'un montant de soixante millions (60 000 000) francs

CFA toutes taxes comprises pour le lot 2 et d'un montant de quarante millions (40 000 000) francs  
CFA toutes taxes comprises pour le lot 3 au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022, 2021).

- b. Absence de déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- c. Absence de la charte d'Intégrité ;
- d. Absence de la Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales
- e. Moins de 22 « Oui » sur les 26 sous critères.

iii) **Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :**

- a. Absence d'une lettre de soumission timbrée, datée et signée ;
- b. Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible, paraphé à toutes les pages, signé et cacheté à la dernière page ;
- c. Absence du devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;
- d. Absence du sous détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages ;
- e. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

iv) **Critères éliminatoire d'ordre général**

- a. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
- b. Non-respect du mode de soumission ;
- c. Non-respect du format de fichier des offres.

## 15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Une note méthodologique ;
- b) Le personnel d'encadrement ;
- c) Le matériel à mobiliser ;
- d) Les preuves d'acceptations des conditions du marché.

**NB :** Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique notamment par un « Acte » ne sera pas pris en compte

## 16. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante selon le lot.

## 17. Nombre maximum de lots

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, et peut être attributaire de tous les lots après qu'il en ait justifié des capacités techniques et financières conformément au DAO.

## 18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.



## 19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, à la porte 002 ou au 2<sup>ème</sup> étage, porte 219, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

## 20. Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

## 21. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

### Copie :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM/CRCE ;
- SIGAMP ;
- DIAR/CRCE ;
- SDBM/CRCE ;
- Affichage.

Yaoundé, le **30 MARS 2026**..

Le Président du Conseil Régional du Centre,



*Robert Estimi Evouana*